

**Dixième séance (spéciale)**

Mardi 12 juin 2007, 10 h 15

*Présidence de M. Sulka***ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE M<sup>ME</sup> PORTIA  
SIMPSON-MILLER, PREMIER MINISTRE  
DE LA JAMAÏQUE***Original anglais: Le PRÉSIDENT*

Je déclare ouverte la dixième séance spéciale de la Conférence internationale du Travail. Ce matin, nous avons l'honneur d'accueillir M<sup>me</sup> Portia Simpson-Miller, Premier ministre de la Jamaïque. Je donne la parole à M. Somavia, Secrétaire général de la Conférence, qui va accueillir notre illustre invitée.

*Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la  
CONFÉRENCE*

Madame le Premier ministre, c'est un honneur immense de vous accueillir ici.

Il y a douze ans presque jour pour jour, une ministre du Travail était montée à cette tribune et s'était adressée à la plénière en des termes sages et émouvants. «Tout ceci, avait-elle dit, nous amène à comprendre que le chômage n'est pas seulement un problème socio-économique. C'est aussi un problème politique. [...] Si nous sommes capables de mettre au point le rayon laser, si nous pouvons nous déplacer à la vitesse de la lumière avec les autoroutes de l'information, si nous pouvons découvrir les secrets des fonds de l'océan, si nous avons des vaisseaux spatiaux qui traversent les cieux, comment cela se fait-il que nous ne pouvons pas régler les problèmes de la pauvreté et du chômage?»

Pendant des années, cette même ministre du Travail n'a cessé de faire face aux questions difficiles. Lorsque certains se sont demandé si la Jamaïque pouvait choisir une femme pour la fonction de Premier ministre, elle ne s'est pas contentée de répondre à la question, elle a répondu à l'appel.

M<sup>me</sup> Portia Simpson-Miller, Madame le Premier ministre, nous sommes heureux et fiers de saluer l'ancienne ministre du Travail, vous qui nous revenez maintenant en tant que première femme Premier ministre de votre pays. Bienvenue chez vous.

A coup sûr, votre carrière donne de l'espoir à tous mes amis ministres du Travail présents ici. Vous voici chez vous à cette session de la Conférence, mais vous êtes aussi chez vous par les valeurs qui fondent notre mission, et par les idéaux qui fondent notre action.

Votre compatriote, Bob Marley, avait lancé un appel: «Levez-vous, défendez vos droits». Votre vie répond à cet appel. Ministre du Travail, vous avez marqué de votre empreinte notre Organisation en défendant passionnément la dignité et la justice so-

ciale. Je me rappelle encore la conversation que nous avons eue lorsque vous êtes venue ici au début de mes fonctions de Directeur général du BIT.

Vous avez été un pionnier en renforçant les autorités locales et en mettant les communautés au centre du développement. Premier ministre, vous faites avancer votre projet en défendant les droits de l'homme, la liberté individuelle, et en soulignant l'importance de l'égalité entre hommes et femmes et du respect de tous.

Votre projet, axé sur la population, s'inscrit dans le droit fil du message fort que vous aviez adressé à la communauté internationale au Sommet mondial pour le développement social, message dont je me souviens fort bien. Comme vous l'avez dit à Copenhague, il ne peut y avoir de développement social sans autonomie individuelle et sociale. Madame le Premier ministre, la Jamaïque est ouverte au monde. Vous accueillez des gens, des investissements venus du monde entier, mais vous êtes aussi au cœur de la lutte contre les inégalités qui peuvent déchirer la société en veillant à ce que le marché soit au service des gens et non l'inverse.

Jeter des ponts, parvenir au consensus, c'est l'essence de votre style. En conjuguant de façon exceptionnelle détermination et compétences, cœur et esprit, vous qui êtes issue d'un milieu rural pauvre, vous êtes devenue une dirigeante de premier plan. Vous êtes un exemple pour beaucoup de personnes en Jamaïque, aux Caraïbes et bien au-delà, et en particulier pour toutes ces femmes qui s'évertuent, malgré les aléas et les obstacles, à aider leurs familles, leurs communautés, leurs pays.

Madame le Premier ministre, je ne peux pas être plus éloquent que votre chanson de campagne: «Ne sous-estimez pas la force d'une femme.»

Enfin, pour terminer, Madame le Premier ministre, je sais que l'on dit souvent que, tandis que la nation dort, vous, vous travaillez. Il est 10 heures du matin à Genève et 3 heures du matin à la Jamaïque. Vous voilà donc, comme toujours, en train de travailler pour la justice, la dignité, le travail décent.

Nous vous remercions et vous saluons. Bienvenue à l'OIT.

*Original anglais: M<sup>me</sup> SIMPSON-MILLER (Premier ministre de  
la Jamaïque)*

Quelle joie pour moi de prendre la parole dans cette auguste assemblée et de vous apporter les chaleureuses salutations du gouvernement et du peuple de Jamaïque.

Je félicite particulièrement le très estimé Directeur général, l'ambassadeur Somavia, et le personnel du BIT pour notre Conférence réussie.

Dans le passé, j'ai eu l'honneur de participer à ces assemblées annuelles un certain nombre de fois en tant que ministre du Travail, et je suis donc particulièrement heureuse de le faire aujourd'hui en tant que première Premier ministre, femme, de la Jamaïque.

Des salles de réunion du BIT au poste de Premier ministre, comme l'a dit notre Directeur général à tous les ministres du Travail, vous pouvez y arriver vous aussi.

En tant que dirigeante ayant pu briser le proverbial plafond de verre, je suis heureuse de constater que vos efforts pour attirer davantage de femmes dans les délégations à cette Conférence ont porté leurs fruits. Pour nous, à l'OIT, la question de l'autonomisation des femmes n'est ni une mode ni un stéréotype, c'est un impératif, une exigence constante et un appel vibrant.

Au fil des ans, l'OIT a été à l'avant-garde de la lutte en faveur de l'égalité entre hommes et femmes et de l'autonomisation des femmes. L'OIT s'est constamment élevée contre la marginalisation des femmes sur le lieu de travail et dans la société; la marginalisation des travailleuses et le déclin de leurs salaires sont des faits que l'OIT a toujours vigoureusement dénoncés. Il a été dit que les femmes représentent la moitié du ciel, et je dis non; les femmes occupent tout le ciel, parce que ce sont des mères et parce qu'elles éduquent et nourrissent nos enfants. La marginalisation des femmes est un fardeau économique pour la société, en plus d'une grande injustice.

J'ai été heureuse de recevoir l'aimable invitation du Directeur général à prendre la parole à cette séance spéciale de la 96<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail consacrée notamment à la promotion du travail décent, et c'est dans un esprit de solidarité internationale que je m'adresse à vous, en pensant aux objectifs sociaux et économiques de l'Organisation.

Ce que j'aimerais surtout dire dans mon discours, dans le contexte du travail décent, c'est que le programme de développement de l'OIT n'est pas simplement nécessaire; il s'inscrit aussi dans la durée. Depuis quatre-vingt-dix ans, l'OIT a obtenu de grandes victoires qui devraient être reconnues, célébrées et défendues. Ces avancées devraient renforcer notre détermination à lutter contre la pauvreté et en faveur de la justice, du développement et de l'équité dans le monde.

Aujourd'hui, la Journée mondiale contre le travail des enfants constitue un exemple réussi des activités de promotion de l'OIT. Les vies de nombreux enfants ont été préservées et améliorées grâce aux activités multiples de l'OIT, et nous devons continuer cette lutte afin qu'aucun enfant n'ait à souffrir.

Réfléchissons un instant à l'effet dévastateur de la pauvreté en le comparant à l'impact d'un tsunami. Le *Rapport mondial sur le développement humain* de 2005 indique que 300 000 personnes ont perdu la vie au moment du tsunami de décembre 2004 dans l'Océan indien. Il indique également qu'avec la technologie actuelle, les ressources financières et le savoir accumulé, le monde a la capacité de surmonter la misère extrême et, pourtant, la communauté internationale continue à permettre à la pauvreté de détruire des vies à une échelle infiniment plus grande que celle du tsunami.

Nous devons absolument aborder la question de la pauvreté, de manière décisive, sinon nous serons

pris dans le sillage dévastateur d'un tsunami humain de frustration, de rage et de rébellion.

L'Agenda du travail décent est une initiative absolument fondamentale pour empêcher le développement de ce tsunami humain potentiel. La voie vers le travail décent et productif est parsemée d'obstacles (effets du terrorisme international, aspects négatifs de la mondialisation, tensions entre pays et au sein des pays, conflits armés, VIH/SIDA, augmentation des prix du pétrole et réchauffement de la planète).

Et, pourtant, face à ces défis impressionnants, nous devons continuer avec détermination. Grâce aux efforts permanents de l'OIT, l'Agenda du travail décent est devenu un élément essentiel des stratégies en faveur d'un développement économique et social équilibré. C'est également mon engagement personnel: équilibrer la vie des gens tout en équilibrant les comptes. Il ne s'agit pas d'un choix véritable mais d'un impératif global.

Le premier héros national de la Jamaïque, le Révérend Marcus Mosiah Garvey, a dit que les grands principes, les grands idéaux, ne connaissent pas de nationalités.

Le travail décent pour tous est un grand principe et un grand idéal. Il est essentiel pour parvenir à la justice sociale, à la prospérité et à une meilleure qualité de vie pour tous, partout dans le monde.

Concrétiser l'Agenda du travail décent commence par la conviction très claire qu'il faut placer le peuple, les gens, au centre du développement national, et pour ce faire, l'Agenda doit embrasser les principes de justice et d'équité. Et je crois très sincèrement que ces qualités représentent la boussole morale qui guidera nos comportements et nos actions. Elles doivent se retrouver dans les relations professionnelles, le développement communautaire, les partenariats public-privé et les relations avec tous nos voisins.

Pour que les principes de justice et d'équité s'appliquent durablement à l'échelon national, ils doivent également s'appliquer aux relations et aux règles internationales à l'échelon international. Dans tous les pays, les règles internationales doivent offrir des opportunités économiques et commerciales qui soient équitables et justes. C'est cela qui soutiendra le travail décent et stimulera le développement au niveau national.

Pour faire face aux enjeux cruciaux d'un développement social et économique équilibré dans le cadre de l'Agenda du travail décent, il faut mettre en particulier l'accent sur l'éducation et la formation, sur la création d'emplois et l'employabilité, sur la création d'entreprises durables et sur la protection sociale.

Le premier de ces enjeux est incontestablement l'éducation, moteur de la transformation qui doit avoir lieu pour que les économies en développement deviennent compétitives à l'échelle mondiale et améliorent les conditions de vie de leur population. Les programmes d'éducation doivent comprendre une formation technique et professionnelle qui prépare la population à exercer un travail digne et productif aux niveaux local, régional et international. C'est la voie dans laquelle la Jamaïque s'est engagée. L'éducation est le socle sur lequel tout repose. Dans la réforme de notre système d'éducation, nous accordons une attention prioritaire à la petite enfance. Nous considérons en effet que, si les enfants sont bien lancés dès la maternelle, ils seront brillants par la suite.

Le deuxième enjeu du travail décent, c'est la création d'emplois et l'employabilité. L'activité économique doit mener à la création d'emplois, car une croissance sans emploi n'est pas une option viable. C'est pourquoi notre programme économique vise en priorité une croissance économique créatrice d'emplois et, de fait, nous connaissons aujourd'hui le taux de chômage le plus faible de notre histoire récente. Mais nous ne sommes pas encore parvenus au bout du chemin. Nous avons lancé une campagne pour attirer des investissements financiers qui contribueront dans une très large mesure à réduire la pauvreté, tout en nous rapportant des bénéfices. Nous veillerons à ce que ces investissements soient conformes à l'Agenda du travail décent. La Jamaïque est un pays qui promeut résolument des conditions de travail meilleures que le minimum requis dans les normes fondamentales du travail. Il y a une autre source d'emplois qui est la migration. Mais la Jamaïque, comme d'autres pays en développement, pâtit de la libre circulation des compétences. Si les migrations représentent des opportunités, elles ont également un impact négatif sur nos pays. Nous devons donc explorer des stratégies comme des accords bilatéraux aux termes desquels les pays hôtes investiraient dans la formation d'un nombre suffisant de nos ressortissants, afin de pouvoir recruter sans créer un déficit de compétences. Au fil du temps, la Jamaïque a mis en place des programmes bilatéraux tout à fait réussis pour les agriculteurs et les travailleurs de l'industrie du tourisme. Cette expérience devrait inspirer des initiatives analogues pour d'autres catégories de travailleurs. Toujours dans le cadre de l'impératif de création d'emplois et d'employabilité, une attention particulière doit être accordée aux jeunes. La région des Caraïbes se félicite de ce que la suite de la résolution concernant l'emploi des jeunes, adoptée en 2005 par la Conférence internationale du Travail, le bureau sous-régional de l'OIT pour les Caraïbes ait organisé un forum tripartite sur l'emploi dans les Caraïbes, qui s'est tenu à la Barbade en octobre 2006. Les résultats de cette réunion sont très prometteurs. La Jamaïque a enrichi son approche de l'emploi des jeunes d'un nouveau volet qui consiste à mettre à profit l'abondance de talents et d'intérêts de nos jeunes. L'idée est de créer des débouchés dans le secteur de la création et de la culture et notamment dans les industries de la musique, du sport et du spectacle.

Le troisième impératif est celui de la création d'entreprises durables, très importante pour offrir du travail décent et productif et aussi pour obtenir le soutien financier nécessaire au développement social. Dans bien des pays en développement, la main-d'œuvre étant beaucoup plus nombreuse que le nombre d'emplois créés dans l'économie formelle, une grande partie des travailleurs, principalement des femmes et des membres des groupes défavorisés, vont exercer des activités dans l'économie informelle.

Celle-ci est donc en plein essor et doit contribuer à l'objectif du travail décent. Pour cela, il faut l'amener à se structurer afin qu'elle crée des entreprises durables. L'an dernier, mon gouvernement a pris la décision stratégique d'apporter un important soutien financier aux micros, petites et moyennes entreprises afin, surtout, de favoriser la création d'emplois et de réduire la pauvreté. Cette initiative a été mise en œuvre en partenariat avec des institutions des secteurs privé et public. Nous avons l'intention de l'utiliser pour inciter le secteur privé à

investir davantage dans les petites et très petites entreprises.

Le quatrième enjeu est celui de la protection sociale, qui est absolument nécessaire pour obtenir un développement économique et social équilibré. Les stratégies de protection sociale doivent répondre aux besoins en logement décent, en soins de santé et en installations de base, tout en étant capables de faire face à des situations d'urgence telles des chocs économiques soudains ou des catastrophes naturelles. La Jamaïque s'est dotée de plusieurs programmes permettant d'améliorer la protection des pauvres et des personnes vulnérables. L'un d'eux, qui est axé sur l'amélioration de la santé et de l'éducation, permet à des milliers de familles de bénéficier de prestations sociales dans ces deux domaines.

Un autre programme a été introduit il y a quinze jours seulement par mon gouvernement, qui supprime le paiement de cotisations pour toutes les personnes de moins de 18 ans qui utilisent les hôpitaux et centres de santé qui dépendent du ministère de la Santé. En plus, nous avons des programmes de logements pour les personnes à faibles revenus, plus particulièrement pour les pauvres et les travailleurs urbains, notamment dans les industries du tourisme et du sucre, dans le cadre de notre politique de protection sociale.

Quand il a décrit la condition des pauvres, Bob Marley a choqué la conscience du monde lorsqu'il a chanté: «Le sol froid a été mon lit cette nuit, et la pierre dure mon oreiller». L'objectif de mon gouvernement est d'assurer qu'aucun Jamaïcain ne mènera ce genre de vie à l'avenir.

Ce ne sont là que quelques-unes des mesures nécessaires et concrètes que nous avons prises pour traduire l'objectif du travail décent et productif en faits réels. Nous avons appris que la croissance économique n'a aucun sens si la majorité des gens reste à l'écart de ce processus de croissance économique. Ce sont les gens qui doivent être au centre et au cœur du processus de développement.

L'OIT, avec sa longue histoire de changement au profit des travailleurs, est bien placée pour continuer à agir comme canal des mesures nécessaires pour parvenir au travail décent pour tous.

Permettez-moi de proposer quelques recommandations. D'abord, pour avancer dans le sens de l'Agenda du travail décent, que l'on essaie de voir comment élargir les arrangements tripartites existants pour inclure les autres partenaires de la société civile. Ensuite, que les membres des groupes tripartites, gouvernements, employeurs et syndicats, intensifient leurs efforts pour convaincre les institutions multilatérales d'offrir davantage de formation, de coopération technique et d'aide financière pour les initiatives de développement. Cela nous permettra tous d'aider l'OIT dans ses efforts en faveur de l'Agenda du travail décent.

Troisièmement, l'OIT devrait continuer à demander de manière plus directe une réforme du système international financier et commercial.

Quatrièmement, le Cycle du développement de Doha est essentiel. Les membres de la famille de l'OIT doivent insister pour que les promesses de l'Agenda pour le développement de Doha soient tenues.

Les études montrent que la réalisation de ces objectifs pourrait sortir quelque 500 millions de personnes de la pauvreté si les obstacles mondiaux au commerce étaient supprimés.

Enfin, et c'est un point important pour que tout ceci devienne possible, tous les États Membres de l'OIT doivent amplifier et appuyer l'appel en faveur d'un soutien financier extrabudgétaire pour les activités de l'OIT. Le succès économique doit être inextricablement lié au progrès social si l'on veut que l'Agenda du travail décent ait une signification réelle. En même temps, dans le nouveau monde sans frontières dans lequel nous vivons, nous ne pouvons survivre et nous épanouir que si nous pensons et agissons comme une seule et même famille globale, vivant dans un village global avec «Un seul amour», pour reprendre l'expression de notre regretté chanteur, poète et philosophe Bob Marley.

De la tribune de cette noble organisation internationale, je tire mon inspiration de la cause qui nous unit. Cette cause, c'est l'activité essentielle de la survie des hommes et de l'avancement de la civilisation grâce au travail décent et productif.

C'est le poète Khalil Gibran qui a dit que le travail est de l'amour rendu visible. Alors lançons-nous dans cette grande cause: rendre l'amour visible en aidant à faire avancer l'Agenda du travail décent. C'est la voie royale qui mène à un monde au service de tous, hommes, femmes et enfants. Je vous invite tous, vous les membres de cette assemblée et vous dirigeants de partout, à vous associer à cette mission urgente pour éliminer la pauvreté et la misère.

Le grand panafricaniste Marcus Mosiah Garvey nous rappelle que la pauvreté, c'est l'enfer, et je le cite: «La pauvreté, c'est un état infernal, ce n'est pas une vertu. Être pauvre, c'est avoir faim sans espoir de trouver à manger, c'est être malade sans espoir de trouver un remède; être fatigué sans avoir un lieu où poser sa tête; être nu sans espoir de trouver à se vêtir; être méprisé sans espoir de réconfort. Être pauvre, c'est être une proie toute désignée pour le crime et l'enfer.»

C'est pour cette raison que nous devons travailler assidûment à l'élimination de la pauvreté partout dans le monde. Il n'est pas question d'échouer. Je vous invite instamment à vous unir, à trouver le courage, la détermination, la volonté et la façon d'encourager le travail décent et de lutter contre le

fléau de la pauvreté. Nous ne pouvons pas permettre que nos peuples soient balayés par la vague destructrice de la pauvreté et de la marginalisation.

L'OIT a été et sera toujours la conscience du monde dans la défense des droits des travailleurs pauvres, marginalisés et les plus vulnérables de nos sociétés. La Jamaïque salue votre travail qui est un élément essentiel du système des Nations Unies. Nous continuerons à être avec vous dans cette cause noble du travail décent pour tous.

Je vous remercie de votre attention et vous remercie, Monsieur le Directeur général, de m'avoir ramenée ici, chez moi, pour partager ces réflexions avec vous.

---

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

---

Merci Madame le Premier ministre pour ces paroles qui montrent à quel point votre vision politique nationale et internationale est en étroite harmonie avec les principes et les objectifs de l'Organisation internationale du Travail.

La Conférence internationale du Travail est fière de recevoir la première femme Premier ministre que la Jamaïque ait connue, mais elle s'enorgueillit davantage de recevoir un chef de gouvernement précédé par sa réputation en matière d'édification de l'équité et de la paix sociale.

La communauté internationale reconnaît en vous un défenseur des pauvres et des démunis faisant tout son possible pour défendre les opprimés et pour améliorer la qualité de vie des populations. Dans votre discours d'aujourd'hui vous avez réaffirmé cette réputation. Vos avis en matière de développement, de changements et de progrès, aussi bien chez vous qu'au niveau mondial, sont dans le droit fil du travail accompli par cette Conférence.

En mon nom personnel et au nom des autres membres du Bureau, ainsi qu'au nom de tous les participants à cette Conférence, je souhaite vous faire part de notre très profonde gratitude pour votre visite. Soyez-en profondément remerciée.

Je déclare maintenant close cette dixième séance spéciale de la Conférence internationale du Travail.

*(La séance est levée à 10 h 45.)*

## TABLE DES MATIÈRES

*Page*

### *Dixième séance (spéciale)*

Allocution de Son Excellence M <sup>me</sup> Portia Simpson-Miller, Premier ministre de la Jamaïque .....	1
<i>Orateurs:</i> Le Président, le Secrétaire général de la Conférence, M <sup>me</sup> Portia Simpson-Miller	